

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

LUNDI 12 MAI 2025 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

POINT N°1 PROJET DES NOUVEAUX THERMES : ACCORD DE NÉGOCIATIONS EXCLUSIVES EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE
CESSION DU CENTRE THERMAL PAUL VIDART ET DE L'HÔTEL DE VILLE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POINT N°2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2025

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

POINT N°3 ENGAGEMENT DE LA VILLE DANS LE LABEL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE À TRAVERS SA FEUILLE DE ROUTE DE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SON PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉS
SCOLAIRE**

POINT N°4 MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

POINT N°5 SIGNATURE DE LA CTG 2025/2029

POINT N°6 SCOLARISATION DES ENFANTS DE GRILLY DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE DIVONNE-LES-BAINS

POINT N°7 MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

POINT N°8 ECOQUARTIER DE LA GARE - AVENANT N°4 AU TRAITÉ DE CONCESSION

**RESSOURCES
FINANCES**

POINT N°9 PACTE DE TERRITOIRE 2024-2026 DU DÉPARTEMENT DE L'AIN - APPROBATION DE DIFFÉRENTS PROJETS ET
PLANS DE FINANCEMENT PRÉVISIONNELS DANS LE CADRE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°10 ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE DE FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES

POINT N°11 ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN MURET ET DE CLÔTURES À LA
GENDARMERIE NATIONALE DE DIVONNE-LES-BAINS

POINT N°12 ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE DE SERVICES ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL DE DIVONNE-LES-
BAINS (MARCHÉ N°202506)

POINT N°13 ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE DE FOURNITURES DE PRODUITS DIVERS POUR LE SERVICE PARC ET
JARDIN DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS (MARCHÉ N°202507)

- POINT N°14 MODIFICATION DE MARCHÉ N°01: AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU MONT MUSSY - MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
- POINT N°15 MODIFICATION DE MARCHÉ N°02: MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RUE.
- POINT N°16 APPROBATION DU CONTRAT DE GESTION DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) SITUÉES SUR LE PARKING DE LA MAIRIE

**PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉS
SOLIDARITÉS**

- POINT N°17 CONVENTIONS DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS EN CONTREPARTIE DE LA GARANTIE D'EMPRUNTS

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**

- POINT N°18 CHEMIN DE LA BARONNE - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LES CONSORTS GALLIZZI AU PROFIT DE LA COMMUNE - PARCELLE A 590
- POINT N°19 CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT LE PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES - GROUPEMENT DÉFENSE SANITAIRE DE L'AIN "GDS01" - 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- POINT N°20 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 18 OCTOBRE 2023.

Le

Le Maire



Arnaud SCATTOLIN